

Script

En introduction à cette nouvelle vidéo consacrée aux trois groupes verbaux, rappelons qu'il ne sera question ici que des formes verbales usuelles à l'écrit et à l'oral. On reviendra par exemple sur les difficultés de la conjugaison de l'indicatif présent, du passé composé ou du subjonctif présent parce qu'il s'agit de conjugaisons verbales très fréquentes. C'est donc délibérément qu'on laissera de côté le passé simple qui est réservé à l'écriture narrative ou le subjonctif imparfait qui est une forme tombée en désuétude. Ce n'est pas que ces formes soient négligeables — il faut au contraire en maîtriser l'emploi — mais l'objectif de ce cours étant de cibler les fautes les plus fréquentes, on se concentrera sur les formes qui constituent un obstacle au quotidien.

Commençons par le système de classement des formes verbales en trois groupes de conjugaison.

Les verbes français sont répartis en trois groupes qui ont chacun une terminaison ou désinence d'infinitif spécifique:

Les verbes du 1er groupe forment leur infinitif en «-er» comme «parler», «marcher», « poser », « échapper », « envoyer », etc. À l'exception de « aller » qui est irrégulier et appartient au 3^e groupe.

Les verbes du 2e groupe forment leur infinitif en «-ir» et leur participe présent en «-issant » comme «finir », « vieillir », « mollir », « agir », « choisir », etc.

Quant aux verbes du 3e groupe, et bien ce sont tous les autres. Ils présentent plusieurs désinences d'infinitif:

```
en « -ir » et forment leur participe présent en « -ant » comme « partir », « sortir »,
« cour<u>ir</u> », « acquér<u>ir</u> » ;
en « –oir » comme « voir », « choir », « vouloir », « valoir », « pouvoir », « savoir », « devoir » ;
en «-re» qui sont les plus nombreux et qui sont eux-mêmes subdivisés:
```

```
en « -oire » comme « boire », « croire »,
en « -uire » comme « nuire », « luire », « cuire »,
en « –ai<u>re</u> » comme « pl<u>aire</u> », « f<u>aire</u> »,
en « -d<u>re</u> » comme « ren<u>dre</u> », « ven<u>dre</u> »,
en « -indre » comme « joindre », « peindre », « craindre »,
en « -aitre » comme « connaître », « naître »,
en « -soudre » : « absoudre », « résoudre ».
```









Or chacune de ces désinences détermine un système de conjugaison spécifique, d'où la complexité de ce 3^e groupe.

L'exemple du présent de l'indicatif, le temps le plus utilisé, permet d'y voir plus clair. Pour mieux comprendre le fonctionnement de la conjugaison, il est d'usage de distinguer le radical du verbe (c'est-à-dire la partie du mot qui demeure inchangée) et la terminaison (c'est-à-dire les différentes formes lexicales ou grammaticales qui se greffent sur le radical). Par exemple pour le verbe «chanter» le radical est «chant–» et la terminaison d'infinitif est « -er ». C'est le même radical que nous trouvons dans « chant-age » ou dans « en-chant-er-esse ».

Les terminaisons ou désinences de l'indicatif présent du premier groupe sont connues de tout le monde car elles sont régulières :

```
je chant-e
tu chant-es
il chant-e
nous chant-ons
vous chant-ez
ils chant-ent
```

Il en va de même du deuxième groupe:

```
je fin-is
tu fin-is
il fin-it
nous fin-issons
vous fin-issez
ils fin-issent
```

Dans la mesure, où elles sont régulières les conjugaisons de ces deux groupes ne soulèvent aucune difficulté. Pourtant une confusion fâcheuse est souvent à l'origine d'une faute de conjugaison dans les verbes en «-yer» comme «envoyer», «renvoyer», «tutoyer», «octroyer», «dévoyer», «broyer», «ennuyer», «essuyer», «appuyer», «payer», «étayer ». La terminaison de l'infinitif étant celle du premier groupe «-er», le présent de ces verbes se forme régulièrement. Or, la confusion avec le verbe « voir » ou avec un verbe en «-uir» ou «-uire» du troisième groupe occasionne une faute fréquente. On trouve ainsi les graphies fautives: « il envoit » ou « il renvoit », « il ennuit ».

Rappelons que ces verbes en «-yer» ont la même désinence de 3e personne à l'indicatif présent que « chanter ». Donc: « il envoie », « il ennuie », « il paie ».

Autre remarque importante à propos de cette série de verbes : bien qu'il ne se prononce pas, il y a bien un «i» aux première et seconde personnes du pluriel de l'indicatif imparfait: « nous payions », « vous payiez », « nous envoyions », « vous envoyiez », etc.









LA CONJUGAISON LES TROIS GROUPES VERBAUX

Les verbes en « -eler » et « -eter » présentent quant à eux une difficulté orthographique d'ordre lexicale liée à la présence du son /è/ ouvert. Soit il est orthographié « –elle » ou «-ette»; soit «-èle» ou «-ète» selon les verbes. D'où la différence entre «il appelle» et « il gèle », « il jette » et « il achète » alors que la base infinitive est la même : « appeler », « geler », « jeter », « acheter ». On se rappellera donc que certains verbes en « –eler » ou « –eter » doublent la consonne «1» ou «t» devant «e» muet aux trois premières personnes du présent : c'est le cas en particulier des verbes « appeler », « chanceler », « épeler », « rappeler », « amonceler », « renouveler », « ruisseler » et de « jeter », « décacheter », « étiqueter ». Les autres prennent un accent grave: «déceler», «démanteler», «harceler», «marteler», «acheter», « corseter ».

Terminons ces remarques sur la conjugaison du 1er groupe par le verbe qui fait hésiter bon nombre d'entre nous en raison de son radical. Il s'agit du verbe « créer ». Sans doute la succession inhabituelle de deux \e\ fermés identiques \kse.e\ est-elle perturbante.

Il faut simplement se souvenir que la séquence graphique « cré » est présente à toutes les formes de conjugaison de ce verbe, et qu'il suffit d'y ajouter les désinences habituelles des verbes du 1er groupe: « il crée », « nous créions », « je créerai », « que nous créions », « vous créeriez », « tu as créé », « elle a été créée ».

Donc, le conseil est de ne pas se laisser déstabiliser par \e.e\.





